

prescriptions de médecins préparées par des pharmaciens ? N'a-t-il jamais eu connaissance d'accidents causés par des ordonnances de médecins mal exécutées par des pharmaciens ?

S'il n'en connaît pas, nous en connaissons. Et, s'il veut en savoir plus long à ce sujet, il n'a qu'à consulter certains jugements de Cour.

La conclusion du Dr Vallée est sans valeur, car le médicament qu'il condamne chez les épiciers ne perdra aucun de ses effets nuisibles à haute dose, s'il est vendu par les pharmaciens exclusivement.

Un peu de logique de la part du savant professeur de l'Université Laval ne nuirait pas en la circonstance.

### La résistance d'une bouteille de champagne

Le bruit seul que fait en sautant en l'air le bouchon d'une bouteille de champagne vous dit combien l'acide carbonique est comprimé à l'intérieur de ce récipient de verre ; mais on n'imagine pas d'ordinaire quelles précautions sont prises pour éviter tout accident, et quelle solidité présente cette bouteille où l'on enferme le vin pétillant.

M. Maumené estime qu'une bouteille à champagne, telle qu'elle arrive de la verrerie, est en état de soutenir une pression interne de trente atmosphères, autant qu'une chaudière métallique de grande résistance. Pour s'assurer qu'elle mérite toute confiance, chaque bouteille est essayée au moyen de l'appareil appelé *élasticimètre*, et on lui fait subir brusquement une pression de dix-sept atmosphères. Le vin qu'on y mettra ensuite sera loin de lui imposer pareil effort, et il ne faut pas s'étonner si l'on n'a pour ainsi dire point d'exemple de bouteille de champagne éclatant.

### CHEZ LES COMMIS-MARCHANDS

L'Union des Commis-marchands mérite d'être proposée comme modèle aux Associations diverses des marchands. En effet, cette union a des réunions hebdomadaires régulières et bien suivies. Ses membres, qui comprennent l'importance de l'association, sentent le besoin de se rencontrer aussi souvent que possible et d'échanger leurs vues. Ils ont fait de leurs séances des réunions utiles et agréables auxquelles les commis vont avec plaisir et entrain. Nous n'en pourrions pas dire autant des séances de toutes les associations qui ont pour but, du moins dans leurs statuts, de veiller aux intérêts de leur corporation.

Ces jours derniers, l'Union des Commis-Marchands a eu son assemblée régulière sous la présidence de M. Arthur Roy ; il a été décidé de s'adresser au Président de l'Association des Marchands de Nouveautés dans le but d'obtenir de ces derniers, qu'à l'avenir, les engagements de commis se fassent en janvier, afin que les commis qui changent de patrons puissent également changer de résidence, pour se rapprocher de leur nouvel emploi, s'ils ont intérêt à le faire.

Les patrons et les commis, nous sommes heureux de le constater ici, vivent en parfaite harmonie et il n'y a pas de doute que les commis recevront satisfaction à leur demande qui ne semble présenter aucun inconvénient sérieux pour les patrons.

À cette réunion, les Commis-Marchands ont décidé d'organiser annuellement une fête intime comprenant bal, concert et banquet. La première de ces fêtes aura lieu le dimanche 29 courant ; une certaine d'invitations seront lancées.

Nous souhaitons aux Commis-Marchands un plein succès pour leur fête